

Le point de l'actualité de la semaine : 041/2023 :

**Par André Dulou 156^{ème} SR, responsable de la revue de presse
Défense de l'UNION-IHEDN**

A la une aujourd'hui :

Le Pentagone confirme que l'USS Dwight D. Eisenhower rejoindra l'USS Gerald R. Ford dans l'est de la Méditerranée (Lignes de défense, Philippe Chapleau)

Le groupe aéronaval de l'*USS Gerald R. Ford* a quitté la Norfolk Naval Station samedi et il devrait arriver cette semaine en Méditerranée; il comprend l'*USS Normandy*, l'*USS Thomas Hudner*, l'*USS Ramage*, l'*USS Carney* et l'*USS Roosevelt*.

Pour sa part, l'US Air Force a déployé des escadrons de *F-15*, *F-16* et *A-10*.

Il s'agit de "dissuader les actions hostiles contre Israël ou tout effort visant à élargir cette guerre suite à l'attaque du Hamas", a déclaré samedi le secrétaire américain à la Défense Lloyd Austin. Ce déploiement montre "l'engagement sans faille de Washington en faveur de la sécurité d'Israël et notre détermination à dissuader tout acteur étatique ou non étatique cherchant à intensifier cette guerre".

<https://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2023/10/15/le-pentagone-confirme-que-l-uss-dwight-d-eisenhower-rejoindr-24173.html>

-0-

Les actualités de défense, avec cet article, qui concerne les C-130H du « Poitou » :

Forces spéciales : Des solutions d'appui feu sont à l'étude pour les avions C-130H Hercules du « Poitou » (OPEX 360 , Laurent Lagneau)

Confiée en 2016 par la Direction générale de l'armement [DGA] à Collins Aerospace France, avec Sabena Technics BOD et Lockheed-Martin comme sous-traitants principaux, la « rénovation » des C-130H Hercules de l'armée de l'Air & de l'Espace [AAE] se fait d'une manière assez discrète... Et il aura fallu six ans pour que le premier appareil modernisé finisse par obtenir un « certificat de type supplémentaire » [STC] validant les modifications majeures qui lui ont été apportées.

Pour rappel, cette « rénovation » des C-130H vise à leur installer une nouvelle avionique [basée sur la solution Flight 2], avec l'ajout d'écrans en couleurs et d'un affichage « tête haute » [ou HUD], et à remplacer, au total, pas moins de 123 composantes. À noter que Thales DMS, en cotraitance avec Sabena Technics BOD, est chargé d'améliorer leur système d'auto-protection.

Relevant de la Brigade des Forces spéciales Air [BFSA], l'Escadron de transport 3/61 Poitou attend non sans impatience son premier C-130H modernisé. Selon le dernier numéro du magazine spécialisé Air Fan, ce n'est qu'une question de quelques mois.

En effet, le premier appareil « rénové » était attendu au Centre d'expertise aérienne militaire [CEAM] en septembre pour y subir des expérimentations. Et, à l'issue, il sera [enfin] remis au 3/61 Poitou.

Cela étant, le C-130H rénové destiné à cette unité dispose d'équipements supplémentaires, dont une liaison de données ROVER [Remotely Operated Video Enhanced Receiver], laquelle permet de communiquer avec des contrôleurs aériens avancés au sol [JTAC], une boule optronique MX-20 et de moyens de communications propres au Commandement des opérations spéciales [COS]. Mais d'autres capacités pourraient lui être ajoutées.

« Nous étudions des solutions d'appui feu et la possibilité de largage de charges utiles particulières pour différents modes d'action dans le cadre de la collecte du renseignement et d'actions offensives », a confié le commandant « Fox », navigateur au sein du « Poitou ». Et d'ajouter : « Un bras externe pour caméra utilisable tout en maintenant la pressurisation de l'avion afin de se tenir hors de portée des menaces est aussi ardemment souhaité ».

Que le « Poitou » cherche à doter ses C-130H d'une capacité d'appui feu n'est pas nouveau. Un avis budgétaire, publié en 2014 par l'Assemblée nationale, s'était déjà fait l'écho de cette demande. Et à l'époque, il était question de leur intégrer un canon de 30 mm [et d'en faire des « Gunships »] et/ou de leur permettre de tirer des missiles et des bombes guidées.

<https://www.opex360.com/2023/10/15/forces-speciales-des-solutions-dappui-feu-sont-a-letudes-pour-les-avions-c-130h-hercules-du-poitou/>

La gendarmerie accueille le tout premier colloque européen sur l'intelligence artificielle dans le champ de la sécurité (Gendinfo, LTN Floriane Hours)

L'intelligence artificielle s'inscrit chaque jour de plus en plus dans nos sociétés, et ce, à tous les niveaux. Afin d'anticiper et de saisir les différents enjeux liés à cette nouvelle technologie, la gendarmerie nationale, qui œuvre depuis plusieurs années dans ce domaine, a reçu, les 5 et 6 octobre 2023, des représentants des forces de sécurité intérieure de douze États membres de l'U.E. Une rencontre inédite.

Depuis plusieurs années, la gendarmerie nationale, convaincue de l'importance de l'Intelligence artificielle (I.A.), en a fait l'un des enjeux majeurs de sa stratégie de transformation. Travaillant sur le sujet, l'Institution a développé une expertise considérable dans différents domaines de l'I.A., que sont la formation, la conformité, l'enrichissement de partenariats extérieurs ainsi que la recherche et le développement. Des connaissances et une stratégie développées aussi bien au niveau national qu'au niveau européen.

C'est dans ce contexte que s'est déroulé, au quartier des Célestins, à Paris, et durant deux jours, les 5 et 6 octobre 2023, le tout premier colloque des Forces de sécurité intérieure (F.S.I) sur l'intelligence artificielle. Organisée avec l'objectif de co-construire une stratégie européenne commune sur la question de l'I.A., cette rencontre a réuni vingt-six représentants de treize gendarmeries ou polices européennes. Une rencontre indispensable selon le général Patrick Perrot, conseiller I.A. de la gendarmerie et adjoint au Commandement de la gendarmerie dans le cyberspace (ComCyberGend) : « C'est au niveau européen que se construit le cadre éthico-juridique dans lequel nos systèmes I.A. se déploieront. Il est donc déterminant que chacune des avancées I.A. réalisées dans le domaine de la sécurité s'inscrive à ce niveau. Par ailleurs, les enjeux de sécurité dépassant de plus en plus souvent nos frontières, il est devenu nécessaire que notre compréhension de l'I.A., les travaux et méthodes dans ce domaine soient partagés à cette échelle. »

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendinfo/actualites/2023/la-gendarmerie-accueille-le-tout-premier-colloque-europeen-sur-l-intelligence-artificielle-dans-le-champ-de-la-securite>

Ces autres jalons capacitaires programmés l’an prochain pour l’armée de Terre (HOME FOB, Nathan Gain)

Loin de se limiter à l’emblématique programme SCORPION, le renouvellement des matériels terrestres sera aussi marqué en 2024 par la poursuite et, première annuité d’une nouvelle loi de programmation militaire oblige, par l’apparition de programmes moins médiatisés.

Des systèmes de communication à la défense surface-air, focus non exhaustif sur d’autres avancées capacitaires mentionnées dans le projet de loi de finances 2024 et touchant de près – ou de loin – aux forces terrestres. Et toujours en gardant à l’esprit qu’un équipement n’est qu’un pan de la cohérence et ne produira pas l’effet recherché sans un combattant formé et entraîné, un soutien efficace et les infrastructures associées.

P3TS : l’année 2024 sera celle du passage à l’échelle d’une technologie issue de l’innovation participative, le récepteur « *Plug and Play Positioning and Timing System* » (P3TS). Fruit du travail d’un officier de la STAT et d’un ingénieur de la DGA, cet outil regroupe et synchronise les informations fournies par les constellations Galileo et GPS pour alimenter la géolocalisation amie, éviter les tirs fratricides et optimiser la coordination des actions tactiques. Les armées envisagent d’en commander près de 6300 exemplaires. Les 90 premiers sont attendus l’an prochain.

Cloud projetable : ce nouveau programme à effet majeur (PEM) vise à « *fournir les capacités matérielles et logicielles nécessaires aux systèmes d’information mis en œuvre sur les théâtres d’opération* », dont celles requises pour les extensions locales du système d’information des armées (SIA). Les armées entendent bénéficier des avancées du secteur civil par l’acquisition d’un maximum de matériels et de logiciels disponibles sur étagère, idéalement déjà utilisés par d’autres membres de l’OTAN. Le lancement en réalisation du premier incrément, centré sur une extension « *cloud edge* » des clouds privés localisés dans l’Hexagone vers les théâtres et les bâtiments de la Marine nationale, est programmé pour 2025. La seconde étape portera sur la définition et l’approvisionnement de clouds de combat « *dont l’objectif est de porter la numérisation au plus près des capteurs et effecteurs* ».

Simulation massive : décidée par la LPM 2024-2030, cette nouvelle opération prévoit la constitution d’un système et de connecteurs permettant la simulation massive en réseau. Pour l’instant limitée à des travaux préliminaires, l’action permettra notamment d’entraîner simultanément les pions tactiques des trois armées.

<https://www.forcesoperations.com/ces-autres-jalons-capacitaires-programmes-lan-prochain-pour-larmee-de-terre/>

Les relations internationales :

L’identité européenne n’est pas un antidote au nationalisme (Les Crises, Jacobin, Mickael Wilkinson)

Les partisans de l’Union européenne la qualifient souvent d’antidote au nationalisme. Pourtant, aujourd’hui, l’Union durcit ses frontières face au monde extérieur. Les

citoyens ne parvenant pas à infléchir son orientation économique générale, l'UE est de plus en plus obsédée par son identité.

Critique de l'ouvrage *Eurowhiteness : Culture, Empire et Race dans le projet européen* par Hans Kundnani (Hurst Publishers)

« Lorsque l'Allemagne a assumé la présidence semestrielle de l'[Union européenne] en 2020, elle a choisi le slogan « Tous ensemble pour relancer l'Europe », raconte Hans Kundnani dans son nouveau livre, *Eurowhiteness*. « Le gouvernement allemand avait donc adopté un slogan du type de l'administration Trump, *Make America Great Again*, mais, parce qu'il s'appliquait désormais à une région plutôt qu'à une nation, il imaginait que cela allait le transformer en l'opposé de ce que Trump avait eu en tête. »

Les partisans de l'UE se plaisent en effet à affirmer que le bloc continental est un antidote au nationalisme. Mais Kundnani y voit autre chose : il s'agit d'un projet qui évolue vers une politique régionale fondée sur une identité civilisationnelle. Ce régionalisme n'est pas tout à fait inédit, dans la mesure où il s'appuie sur les mythes modernes et prémodernes de l'homogénéité culturelle et de la supériorité raciale de l'Europe. Mais il marque une rupture avec le projet citoyen de l'après-guerre – une rupture qui s'est précipitée au cours des deux dernières décennies, en particulier depuis la crise de la zone euro et l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Kundnani qualifie cette nouvelle forme politique inquiétante d'« Eurowhiteness » (euro-blancheur). Il affirme que l'euroblancheur est encouragée non seulement par les habituels populistes de droite, mais aussi par les partis du centre politique qui a adopté leur rhétorique, défendant une « Europe chrétienne » ou un « mode de vie » européen face aux étrangers, qu'ils soient musulmans, russes ou originaires de pays situés aux frontières de l'Europe. Les uns renforcent les autres : tout comme nombre de pro-européens convaincus sont prêts à travailler avec les partis d'extrême droite, de Varsovie à Rome, ceux-ci se sont également revendiqués du pro-européanisme dans leur posture identitaire face aux non-Européens.

<https://www.les-crises.fr/l-identite-europeenne-n-est-pas-un-antidote-au-nationalisme/>

L'Ukraine et les limites de la géopolitique (Télos, Bernarde Chappedelaine)

Dans le livre qu'il vient de publier (*Guerre en Ukraine, l'onde choc géopolitique*, Eyrolles), Pascal Boniface pose ainsi les termes du débat provoqué par la décision de la Russie d'envahir son voisin : « soit on estime que l'agression russe est inexcusable et il ne faut alors pas chercher la moindre circonstance atténuante, soit on estime que les Occidentaux, par maladresse et ou par hubris, ont maltraité Moscou, et l'on peut donc comprendre cette dernière, tout en regrettant la catastrophe survenue ». « Il n'y a pas à choisir entre ces deux affirmations initiales, car les deux me paraissent vraies », estime pour sa part le géopolitologue. Cette analyse, qui le conduit à concentrer la discussion sur le comportement prêté à l'Occident, aboutit à occulter les effets de la dynamique interne du pouvoir russe pour faire de la guerre la résultante du jeu des puissances. Elle est emblématique d'une approche « géopolitique » du conflit russo-ukrainien, très prégnante en France. Alors que, au lendemain de l'agression russe, le chancelier allemand tire les conséquences de cette « *Zeitenwende* » (« *changement d'époque* ») et affirme que cette « *guerre d'agression* » a pour « *seule raison* » la « *liberté des Ukrainiennes et des Ukrainiens, qui met en question son propre régime d'oppression* », de nombreux responsables politiques français, tout en condamnant cette invasion, restent perplexes sur ses

causes. Le président de la République lui-même voit dans l'invasion de l'Ukraine une « erreur ». « *Comment en est-on arrivé là* », se demande-t-il en octobre 2022 devant la communauté San Egidio, « *Je n'ai pas de réponse* », admet-il, évoquant toutefois « *un nationalisme exacerbé* », nourri du « *ressentiment et de l'humiliation* » et un isolement international accentué par l'épidémie de covid, qui a « *construit la conviction que les menaces étaient là* ».

<https://www.telos-eu.com/fr/lukraine-et-les-limites-de-la-geopolitique.html>

La guerre entre Israël et le Hamas plonge la Chine en eaux troubles (Asialyst, Pierre-Antoine Donnet)

La Chine s'est pour le moment abstenue de qualifier de « terroristes » les attaques meurtrières du Hamas contre Israël en dépit des pressions occidentales. Mais la guerre totale déclarée par les autorités israéliennes contre cette organisation plonge le régime chinois en eaux troubles avec des choix difficiles dont certains sont de nature à ternir davantage son image.

Y a-t-il deux poids, deux mesures pour le régime chinois dans l'emploi de ce terme ? Le « *terrorisme* » attribué à des activistes ouïghours avait été l'argument mis en avant par Pékin pour légitimer et déclencher à partir de 2015 une campagne d'une brutalité extrême contre les membres de cette minorité musulmane et turcophone du Xinjiang, l'ancien Turkestan oriental. Les exactions commises dans cette région par les forces chinoises ont été condamnées à travers le monde, portant préjudice non seulement à l'image de la Chine, mais aussi à sa diplomatie et ses liens commerciaux avec beaucoup de ses partenaires. Aujourd'hui, ce terme « *terrorisme* » s'invite à nouveau pour les autorités chinoises, mais dans un cadre inattendu.

Le chef de la majorité au Sénat américain, Chuck Schumer, lorsqu'il a rencontré le maître de la Chine communiste Xi Jinping lundi 9 octobre à Pékin, a déploré le fait que Pékin s'abstienne de condamner le Hamas et d'en dénoncer le caractère terroriste. Il s'est dit « *déçu* » du fait que la Chine n'exprime « *aucune sympathie* » pour le peuple israélien. Face à lui, Xi Jinping est, comme à son habitude, resté de marbre. Évitant soigneusement d'aborder ce sujet, il s'est contenté de dire : « *Nous avons un millier de raisons de rendre meilleurs les relations américano-chinoises et aucune raison de les rendre pires.* »

<https://asialyst.com/fr/2023/10/13/querre-israel-hamas-plonge-chine-eaux-troubles/>

Sur le plan de l'économie, cet article relatif à la polémique du Glyphosate :

Effets sur la santé, alternatives... Face au glyphosate, l'impossible consensus (France24, Cyrielle Cabot)

Les États membres de l'Union européenne devront décider vendredi de reconduire ou non l'homologation du glyphosate pour une période de dix ans. L'herbicide, qui a fait le succès du Roundup de Monsanto, reste massivement utilisé mais est aussi sujet à de nombreuses controverses, notamment sur ses conséquences pour la santé humaine. Avec une question en suspens : est-il possible de s'en passer ?

Il est l'herbicide le plus connu, le plus répandu, mais aussi le plus controversé. Vendredi 13 octobre, l'Union européenne devra se prononcer sur la reconduction ou non de l'autorisation du glyphosate pour dix ans. Un dossier particulièrement épineux alors que de nombreux agriculteurs martèlent "ne pas pouvoir s'en passer". Mais les conséquences de son utilisation, notamment sanitaires, restent soumises à débat.

"Efficace, peu cher et facile d'emploi"

"Le glyphosate est un herbicide unique et redoutablement efficace. Il est le seul à agir sur toutes les plantes, même les plus tenaces", explique Xavier Reboud, directeur de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), auteur de plusieurs rapports sur les pesticides. "Il est aussi facile d'emploi. Il suffit de le diffuser sur une parcelle pour se débarrasser des mauvaises herbes et, dès le lendemain, on peut y semer de nouvelles plantes." Autre avantage : son coût. "Son brevet est passé dans le domaine public en 2000, le rendant très bon marché."

Pas étonnant, avec ces caractéristiques, que le glyphosate se soit progressivement imposé comme un produit indispensable dans l'agriculture, avec 800 000 tonnes répandues chaque année dans le monde. Selon une vaste étude effectuée dans 25 pays d'Europe, il a été diffusé sur un tiers des surfaces de blé et la moitié des surfaces de colza entre 2011 et 2017. Et la France fait partie des principaux acheteurs : d'après le ministère de la Transition écologique, 7 900 tonnes de glyphosate ont été vendues en 2021 dans le pays.

<https://www.france24.com/fr/plan%C3%A8te/20231012-effets-sur-la-sant%C3%A9-alternatives-face-au-glyphosate-l-impossible-consensus>

Les marchés scrutent les retombées des tensions au Proche-Orient (Challenges, Reuters, Matt Tracy)

WASHINGTON (Reuters) - Les marchés financiers, sensibles aux risques géopolitiques, cherchent à déterminer les possibles retombées de la guerre entre Israël et le Hamas et attendent de voir si le conflit va s'étendre à d'autres pays, ce qui pourrait entraîner une nouvelle hausse des prix du pétrole et impacter l'économie mondiale.

Israël a déclaré dimanche que les habitants de Gaza pouvaient continuer de fuir vers le sud, alors que ses troupes se préparent à lancer un assaut terrestre sur l'enclave contrôlée par le Hamas, en représailles aux attaques sans précédent menées par le groupe palestinien.

Les prix du pétrole ont bondi de près de 6% vendredi, les investisseurs ayant intégré la possibilité d'un conflit plus large au Moyen-Orient. Le début des échanges sur le pétrole en Asie plus tard dans la journée de dimanche donneront probablement une première indication du sentiment de marché.

"Il semble que nous nous dirigeons vers une invasion terrestre massive de Gaza et une perte de vies humaines à grande échelle", a déclaré Ben Cahill, chercheur principal du programme sur la sécurité énergétique et le changement climatique au Center for Strategic and International Studies (CSIS). "Chaque fois qu'il y a un conflit de cette ampleur, il y a une réaction du marché".

La réaction au cours de la semaine écoulée a été relativement discrète, bien que le shekel israélien ait été fortement touché.

"Je ne sais pas si les marchés se comporteront relativement bien", a déclaré Erik Nielsen, conseiller économique en chef du groupe UniCredit. "Cela dépendra très certainement de si ce conflit reste localisé ou s'il dégénère en une guerre plus large au Moyen-Orient."

A Wall Street vendredi, l'indice S&P 500 a reculé de 0,5% alors que les investisseurs se tournaient vers les valeurs refuges. L'or a ainsi pris plus de 3% et le dollar américain a atteint son plus haut niveau en une semaine.

https://www.challenges.fr/finance-et-marche/les-marches-scrutent-les-retombees-des-tensions-au-proche-orient_870790

Les enjeux de la transformation numérique dans le secteur bancaire (Economie matin, Ash Finnegan)

D'abord redoutée, les entreprises commencent à reconnaître les avantages d'une transformation digitale stratégique. Les innovations numériques telles que l'intelligence artificielle (IA) font l'objet d'une grande attention et se rapprochent de plus en plus du cœur de l'entreprise. En effet, selon l'étude *State of AI in the Enterprise* de Deloitte, 94 % des chefs d'entreprise estiment que l'IA sera essentielle à leur réussite globale au cours des cinq prochaines années. Cette transformation ne peut cependant pas s'opérer sans préparation et structure en amont.

Les enjeux du secteur bancaire dans sa transformation digitale

De nombreux dirigeants se concentrent sur l'hyper médiatisation de la transformation numérique, donnant la priorité aux intégrations de nouvelles technologies plutôt que de définir une stratégie. En se contentant de choisir la dernière solution numérique à la mode et de la mettre en œuvre à toute vitesse, dans le but de suivre leurs concurrents, les entreprises du secteur financier prennent un risque. La majorité des projets de transformation sont denses : ils impliquent un grand nombre d'équipes, de processus et de systèmes, dont beaucoup sont cloisonnés ou déconnectés, entraînant une grande complexité opérationnelle, un risque d'inefficacité et de fuites de données. Ainsi, il est important pour les organisations de s'assurer qu'elles font les bons investissements numériques afin d'obtenir des gains sur le long terme.

L'IA est un outil puissant, mais son déploiement n'est pas facile. Si de mauvais processus sont en place, l'intégration de technologie ne fera qu'accentuer les problèmes existants. Les entreprises doivent donc mettre de l'ordre dans leurs données avant de pouvoir confier à ces solutions la gestion efficace des tâches, notamment si elles comptent sur l'IA pour prendre des décisions stratégiques majeures ou apporter des changements à leur organisation. Compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, il est important que les dirigeants n'investissent que dans des solutions ou des services simples et efficaces pour la performance globale de leur entreprise.

<https://www.economiamatin.fr/finnegan-enjeux-numeriques-secteur-bancaire>

Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :

Attentat dans un lycée d'Arras : Gérald Darmanin demande l'"expulsion systématique de tout étranger considéré comme dangereux" (Franceinfo avec AFP)

Le ministre de l'Intérieur a annoncé le retrait des titres de séjour pour les personnes recensées au fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT).

Au lendemain de l'attaque terroriste dans un lycée d'Arras, dans laquelle un enseignant a été tué, le ministre de l'Intérieur a demandé, samedi 14 octobre, l'"*expulsion systématique de tout étranger (...) considéré comme dangereux par les services de renseignement*". "La ligne de fermeté est extrêmement claire", a déclaré Gérald Darmanin lors d'une conférence de presse. "*Identification partout sur le territoire national de ceux qui sont dangereux, retrait systématique du titre de séjour*

pour ceux qui sont étrangers, expulsion systématique de tout étranger (...) en effet considéré comme dangereux par les services de renseignement", a-t-il énuméré.

Gérald Darmanin a évoqué en particulier les personnes fichées "au sein du FSPRT", le fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste, qui compte "à peu près 5 100 personnes", en "majorité" des "personnes qui sont françaises", mais également des étrangers en situation régulière ou irrégulière. "Nous allons réunir [mardi] les groupements qui permettent, pour l'ensemble des services de l'Etat, d'évaluer les personnes qui sont sur leur territoire, de les classer comme étant dangereux, et évidemment de pouvoir procéder à leur expulsion", a poursuivi le ministre.

Des discussions "pour expulser les citoyens russes qui sont fichés S"

Concernant ceux en situation régulière, "j'ai demandé de retirer systématiquement les titres de séjour des personnes qui sont dans ce fichier FSPRT et qui [représentent] une menace pour notre pays. Beaucoup sont en procédure auprès des tribunaux, sans doute faut-il une nouvelle fois repasser [au crible] l'intégralité des personnes, quel que soit leur statut – protection asilaire, titre de séjour – et quel que soit évidemment leur âge, puisque nous constatons aussi le rajeunissement extrêmement important des personnes qui sont radicalisées".

https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/attaque-au-couteau-dans-un-lycee-a-arras/attentat-dans-un-lycee-d-arras-gerald-darmanin-demande-l-expulsion-systematique-de-tout-etran-ger-considere-comme-dangereux_6123351.html

Et ces articles de fond et d'actualité

Armes contre Israël : qui alimente l'arsenal du Hamas ? (Air et Cosmos)

L'offensive lancée le 7 octobre par le Hamas sur le sud de l'Israël a déstabilisé les réseaux de renseignements et le gouvernement hébraïque. Beaucoup s'interrogent sur les capacités du groupe islamiste palestinien. Par l'aide de pays voisins et flux d'armes conséquents au Moyen-Orient, le Hamas et les organismes terroristes de la bande de Gaza ont pu accroître considérablement leur arsenal au cours des quinze dernières années.

Hamas : attaque frontale avec un arsenal relativement simple

Des roquettes, des fusils d'assauts et des drones. Un arsenal relativement simple qui a pourtant permis au Hamas de mener une attaque frontale sur le sol israélien le samedi 7 octobre. Depuis sa création en 1991, le groupe terroriste connaît un flot ininterrompu d'approvisionnement en armes et munitions, lui permettant notamment de tirer des roquettes depuis la bande de Gaza. Les forces de défense d'Israël, Tsahal, estiment que près de 2 500 roquettes ont été lancées lors des premiers jours du conflit opposant de nouveau l'Etat hébreu aux Brigades al-Qassam (branche armée du Hamas). Ces deniers annoncent quant à eux en avoir tiré le double sur la seule journée du 7 octobre, tout en lançant une offensive sans précédent, provoquant la mort d'au moins 1 300 civils israéliens, ainsi que la destruction de plusieurs chars d'assaut Merkava, de bâtiments et des postes d'observations. Outre les assaut terrestres largement documentés, l'utilisation pour la première fois de paramoteurs est également à souligner, une telle pratique n'ayant été jusqu'alors observée qu'à l'entraînement chez les gardiens de la révolution iranienne.

Des missiles « faits-maison »

Les armes commencent à affluer dans la bande de Gaza à la fin de la seconde intifada en 2005, sous l'impulsion du Hamas et avec le soutien appuyé de l'Iran. Au début des

années 2010, le Printemps arabe provoque l'éclatement de guerres civiles dans de nombreux pays de la région, accroissant la circulation d'armes dans tout le Moyen-Orient et au Levant, de la Syrie au Yémen.

Plusieurs voies d'acheminement existent pour fournir aux terroristes du Hamas leur arsenal : réseaux de galeries souterraines s'étirant parfois sur des kilomètres, itinéraires maritimes permettant d'accoster sur les rives de l'enclave, mais aussi production locale à partir de matériaux de récupération. Sur les images de l'attaque disponibles, on remarque que les assaillants sont armés d'armes variées fabriquées à l'étranger, telles que des missiles antichar Kornet russes, des fusil d'assaut AKM soviétiques ou des AK-103 plus récents.

Le Hamas dispose aussi de plusieurs types de drones-kamikaze à aile fixe, les Zouari d'environ 2m d'envergure et produits localement, et les Shahab dotés d'une tête explosive de 5,5 kg, déclinaison locale d'un drone iranien plus connus sous le nom « Qasef » que lui ont donné les rebelles Houtis.

L'artillerie et les roquettes sont également mis en œuvre, avec des mortiers iraniens M48 de 120mm de diamètre, de roquettes Grad de 122mm habituellement tirées depuis les lances-roquettes multiples BM21, mais aussi et surtout la roquette Qassam, l'une des armes les plus utilisées du Hamas.

<https://air-cosmos.com/article/armes-contre-israel-qui-alimente-l-arsenal-du-hamas-66882>

« Tentative d'attentat » déjouée dans les Yvelines : ce que l'on sait de l'homme interpellé vendredi (Ouest France)

L'homme de 24 ans fiché S arrêté vendredi près d'un autre lycée à Limay dans les Yvelines, dans le cadre d'une « tentative d'attentat » déjouée selon Emmanuel Macron, sera jugé en comparution immédiate au tribunal correctionnel de Versailles lundi. Le Parquet national antiterroriste (Pnat) n'a toutefois pas été saisi à ce stade.

L'homme de 24 ans fiché S arrêté en possession d'un couteau dans les Yvelines vendredi est déféré ce dimanche et sera jugé en comparution immédiate au tribunal correctionnel de Versailles lundi, a indiqué le parquet de Versailles à l'AFP, confirmant une information d'Actu.fr. Voici ce que l'on sait.

Une « tentative d'attentat » déjouée, selon Emmanuel Macron

Un homme de 24 ans fiché S a été arrêté dans les Yvelines vendredi peu de temps après l'attentat au collège-lycée à Arras, dans le nord de la France.

Alors qu'Emmanuel Macron était en déplacement dans l'établissement vendredi après l'attaque au couteau qui a causé la mort du professeur de français Dominique Bernard, le président avait évoqué une autre « **tentative d'attentat** » déjouée, « **dans une autre région** ». Il faisait référence, selon le ministère de l'Intérieur, à l'arrestation de Limay.

Toutefois, le parquet avait précisé à l'AFP que le dossier n'avait pas fait l'objet à ce stade d'un « **dessaisissement [...] au profit du Parquet national antiterroriste (Pnat)** ».

Interpellé à la sortie d'une mosquée

Le jeune homme avait été arrêté vers 15 h vendredi à la sortie d'une mosquée et à proximité du lycée Condorcet, à Limay, selon des sources policières et judiciaires.

L'arme détenue par l'homme interpellé est « **a priori un couteau de cuisine** », avait ajouté le ministère public.

Contrôlé dans le cadre d'un contrôle d'identité, il était « porteur d'un couteau avec une lame de neuf centimètres qu'il ne brandissait pas et n'exhibait pas », et « ne menaçait pas », avait noté le parquet.

<https://www.ouest-france.fr/faits-divers/attentat/tentative-dattentat-dejouee-dans-les-yvelines-ce-que-lon-sait-de-lhomme-interpelle-vendredi-321ab78c-6b4b-11ee-b9a5-ad1ff4e9f9fb>

Parus au journal officiel :

Décret n° 2023-945 du 13 octobre 2023 relatif à la fixation des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048205595>

Arrêté du 11 octobre 2023 modifiant l'arrêté du 21 janvier 2019 portant application dans les ministères économiques et financiers du décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048205484>

Décret du 12 octobre 2023 portant nomination d'un directeur adjoint à l'Institut des hautes études de la défense nationale

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048205664>

Décret n° 2023-939 du 11 octobre 2023 relatif aux modalités de pilotage et d'évaluation de l'expérimentation de traitements algorithmiques d'images légalement collectées au moyen de systèmes de vidéoprotection et de caméras installées sur des aéronefs

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048197679>